



Information permanente

28 mars 2013

Rémunération du Président-Directeur Général

Le Conseil d'administration du 22 février 2013, après avoir recueilli les recommandations du Comité des Nominations et Rémunérations, a pris les décisions suivantes concernant la rémunération de son Président-Directeur Général, Thierry de La Tour d'Artaise.

■ Rémunération fixe 2012

La rémunération fixe annuelle de Thierry de La Tour d'Artaise demeure inchangée par rapport à 2012 (et 2011), soit 850 000 euros.

■ Rémunération variable

La rémunération variable versée en 2013 au titre de l'exercice 2012, s'élèvera à 800 000 euros, en baisse de 15,6% par rapport à celle de l'année précédente.

Cette rémunération variable se répartit entre objectifs quantitatifs et objectifs qualitatifs.

L'atteinte des objectifs quantitatifs est appréciée au regard de la croissance du chiffre d'affaires et du Résultat Opérationnel d'Activité (ROPA) du Groupe.

Les objectifs qualitatifs relatifs à la performance individuelle de Thierry de La Tour d'Artaise ont été arrêtés par le Conseil d'administration en début d'exercice 2012 et portaient sur la poursuite du développement, le pilotage du Groupe dans un contexte dégradé et la gestion de SUPOR suite au renforcement dans le capital.

L'ensemble des éléments de rémunération accordés au Président-Directeur Général sera détaillé dans le document de référence du Groupe SEB.



www.groupeseb.com

Leader mondial du petit équipement domestique, le Groupe SEB déploie son activité dans près de 150 pays en s'appuyant sur un ensemble unique de marques de premier rang commercialisées à travers une distribution multi format. Vendant quelque 200 millions de produits par an, il met en œuvre une stratégie de long terme fondée sur l'innovation, le développement international, la compétitivité et le service au client. Le Groupe SEB emploie plus de 25000 collaborateurs dans le monde.